

100% ACTIONS PRÉVENTION

Nouveauté
2024

RÉGLEMENTAIRE

Les + de cette formation :

Campus Nature & Talents by TERACTION a mis en place un partenariat avec l'organisme de formation APAVE afin de vous faire bénéficier de l'action de formation mise en place exclusivement par et pour TERACTION sur l'analyse des risques professionnels et des AT/MP, DUERP, objectifs et plan d'actions.



Durée : 7 heures



Public : Membres de l'encadrement

E-learning amont

Ce parcours de formation est composé d'un module de lancement avec intervention de la Direction TERACTION

- Donner du sens, ainsi qu'un cadre de référence commun autour du rôle et des missions de l'encadrement ; et présentation du vocabulaire qui sera utilisé lors de la formation
- Quiz amont

Accès à Mon C@mpus : <https://formation-teract.com/>

Accédez à la plateforme e-learning



Programme

1. Bases réglementaires autour de l'évaluation des risques professionnels et de l'analyse d'accident

- Jour 1 : Appliqué au DUERP
- Jour 2 : Appliqué à l'analyse at/MP

2. Application de la méthodologie pour évaluer les risques professionnels et analyser les accidents

- Jour 1 : Appliqué au DUERP – Mises en situation autour de la méthodologie TERACTION
- Jour 2 : Appliqué à l'analyse at/MP – Mises en situation autour de la méthodologie TERACTION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Connaître votre rôle et vos responsabilités en termes de Santé Sécurité
- Avoir intégré la notion d'analyse de risques et la méthodologie à mettre en œuvre pour les maîtriser
- Avoir intégré la notion d'analyse d'accident ou de maladie professionnelle avec arrêt
- Rédiger vos plans d'actions de prévention S&ST



100% ACTIONS PRÉVENTION

Nouveauté
2024

RÉGLEMENTAIRE



Prérequis : Aucun

Objectifs opérationnels

- Appréhender les intérêts et les enjeux de la gestion de stocks
- Utiliser les outils à disposition pour optimiser la gestion de stocks
- Minimiser les sources de démarque tout au long du parcours du produit en magasin

Méthodes et moyens pédagogiques

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, des exercices pratiques d'application et d'études de cas.

Ressources pédagogiques

- Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement envoyé par mail par votre RRH local.

Moyens techniques

- Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, des exercices pratiques d'application et d'études de cas.
- Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :
 - Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
 - De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
 - De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
 - D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

Qualification des intervenants

- Nos intervenants sont tous des formateurs qualifiés, attentifs au renouvellement régulier de leurs compétences de formateurs, et sélectionnés avec soin par nos référent pédagogique.

Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées en comité qualité.

Modalités d'Accessibilité

- Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, notre Référent handicap, Madame **Lauriane RENOU** Irenou@teract.com/Tél. 06.28.54.80.60.